



BNIC
COGNAC
FRANCE



© Redwan Wilmotte & Associés Architects

DOSSIER DE PRESSE - MARS 2023

LA FILIÈRE COGNAC SE DOTE D'UN NOUVEAU SIÈGE INTERPROFESSIONNEL AU CŒUR DE LA VILLE DE COGNAC

*Une expression architecturale
pour accompagner la filière dans ses projets
d'avenir et faire rayonner son territoire*

SOMMAIRE

01- UN LIEU, UNE VISION POUR LA FILIÈRE COGNAC 09

Un projet répondant aux forts enjeux territoriaux	12
Un lieu de travail transversal et collaboratif	14
Une ambition durable	14

02- LE PROJET ARCHITECTURAL : UN CAMPUS PAYSAGER EMBLÉMATIQUE ANCRÉ DANS UN TERROIR 15

REDMAN, promoteur bas carbone du futur siège	17
Wilmotte & Associés Architectes et A40 Architectes pour l'architecture	18
Un projet accompagné par la Banque des Territoires	19
Un campus en bord de fleuve, la nature au centre	21
Une expression architecturale inspirée par le Cognac	23
Le parc des 4 éléments du Cognac : au-delà des contraintes, un jeu avec la présence de l'eau	25

Éco-conception et prise en compte de l'environnement	29
Le calendrier et prochaines étapes	30
Chiffres clés	31
Le Cognac, une icône mondiale	32
Fiche technique	33
À propos	34

Vue depuis les quais : un ensemble
qui co-existe avec des bâtiments anciens



01

UN LIEU, UNE VISION POUR LA FILIÈRE COGNAC

La filière Cognac a décidé de doter son interprofession d'un nouveau siège. Le bâtiment sera situé au cœur de la ville de Cognac, au bord du fleuve Charente. Ce sera un nouveau lieu de collaboration, d'échanges et d'innovation, qui symbolisera l'attachement du Cognac à son passé et sa confiance en son avenir.



Vue aérienne du futur siège en bord de Charente à proximité du centre historique de Cognac



Vue depuis les quais: un ensemble qui co-existe avec des bâtiments anciens

Ce bâtiment sera ouvert aux professionnels du Cognac et réunira la centaine de collaborateurs du **BNIC** (juristes, ingénieurs, techniciens, communicants, statisticiens, administratifs, informaticiens...). Il accueillera aussi les syndicats de la viticulture et du négoce. Ancré au cœur de l'aire d'appellation Cognac, il participera à l'attractivité et au dynamisme de tout un territoire.

Pour réaliser ce projet, le **BNIC** a sélectionné, à l'issue d'un appel d'offres, le Groupe **REDMAN**, acteur pluridisciplinaire, engagé pour une ville inclusive et bas carbone, et qui intervient dans cette opération en tant que promoteur, associé aux architectes **Wilmotte & Associés Architectes**, **A40 Architectes** et **Sempervirens paysagiste**.

Cet investissement intervient dans un contexte de fort développement de la catégorie sur ses marchés et

de volonté d'accompagner cette croissance de façon durable, et en résonance avec les grands enjeux de notre époque. La filière travaille de façon très déterminée à sa transition environnementale et souhaite pour cela déployer une politique de R&D ambitieuse. C'est dans ce lieu que ces démarches environnementales seront coordonnées, ainsi que de nombreuses initiatives engageant le futur de la filière et son rayonnement international.

Lieu de travail, d'échanges, de pilotage des grandes ambitions scientifiques et techniques de la filière, mais aussi d'accueil de partenaires privés ou institutionnels, il illustrera l'engagement de la filière Cognac en matière de développement durable et sa volonté de s'ancrer et d'investir dans son territoire et dans la ville de Cognac.



UN PROJET RÉPONDANT AUX FORTS ENJEUX TERRITORIAUX

Avec ce projet, la filière au rayonnement international se redonne un centre emblématique sur ses terres d'origine. Christophe Veral, président du **BNIC**, résume ainsi les enjeux territoriaux :



Christophe Veral, président du **BNIC**

« Après avoir conquis le monde, le Cognac veut réinvestir son territoire et continuer de contribuer à son attractivité et son développement. Comme les générations passées, les acteurs de la filière souhaitent par ce geste architectural, apporter leur contribution à l'histoire du Cognac et d'une ville millénaire. Ce nouveau siège témoigne de notre attachement viscéral aux racines de l'appellation Cognac. Pour que le Cognac se retrouve dans les plus beaux lieux, à New York, Shanghai, ou encore Lagos, il faut d'abord que la magie opère ici, en Charente ».

Au-delà de cet enjeu, l'ambition architecturale portée par ce bâtiment contribuera positivement à l'aménagement de la ville de Cognac et à son rayonnement. Cet investissement contribuera aussi au positionnement de la région comme territoire à fort potentiel innovant et à l'accélération de son rayonnement national et international.

Le chantier fera appel autant que possible aux entreprises locales.

« La construction du nouveau siège du BNIC s'inscrit dans une phase longue d'aménagement et de transformation de la ville. L'installation de ce bâtiment signature marque ainsi la renaissance des quais et l'ouverture de Cognac sur le fleuve Charente. Longtemps ville repliée sur elle-même, Cognac signe le début d'une ère nouvelle ouverte sur le monde ».
Morgan Berger, Maire de Cognac

Vue de l'entrée principale
et de ses engravures reprenant
le profil des flacons de Cognac



© Rahmani Wilmonte & Associés Architectes

UN LIEU DE TRAVAIL TRANSVERSAL ET COLLABORATIF

Le futur siège du **BNIC** renforcera la capacité de la filière à se projeter et à se saisir des enjeux de demain.

Véritable synthèse entre savoir-faire, valeurs et innovation, ce lieu sera résolument tourné vers l'avenir en répondant aux nouvelles configurations de travail collaboratives.

Cette nouvelle infrastructure proposera pour cela des espaces adaptés aux nouveaux usages et modes de travail (*flex office*, espaces de travail collaboratifs, équipements

technologiques de pointe, espaces réceptifs et de formation interactifs).

Elle accueillera les élus et les salariés du **BNIC** dans des conditions de travail optimales. Des espaces de travail seront proposés aux personnes et institutions qui accompagnent l'interprofession de longue date sur des sujets scientifiques, et accueillera aussi de façon plus ponctuelle des experts. Il sera également un lieu de recherche équipé de laboratoire, un lieu d'accueil et de formation.

UNE AMBITION DURABLE

Véritable lieu ressource pour l'ensemble des acteurs de la filière, le futur siège hébergera de nouveaux équipements pour renforcer la R&D et notamment sur la protection de l'environnement et le développement durable de la filière : adaptation au changement climatique, sobriété et gain d'efficacité énergétique dans les chaînes de valeur, développement de nouvelles variétés de la vigne résistantes aux maladies.

Le futur siège du **BNIC** renforcera la valorisation des savoir-faire liés au Cognac et la maîtrise des processus de fabrication et l'amélioration en continu des connaissances techniques et scientifiques stratégiques

pour la filière (qualité et sécurité des process, défense des produits AOC, protection du consommateur).

La filière entend ainsi accompagner la croissance en maintenant la qualité, la compétitivité des exploitations viticoles et des entreprises de négoce et la garantie de l'accès au marché des produits.

Cet espace assurera aussi des activités de formation, valorisera la transmission des connaissances et des savoir-faire et favorisera les initiatives en matière de vulgarisation et de diffusion des connaissances.

02

LE PROJET ARCHITECTURAL : UN CAMPUS PAYSAGER EMBLÉMATIQUE ANCRÉ DANS UN TERROIR

Dès la genèse du projet en 2015, l'interprofession du Cognac a souhaité privilégier un emplacement central au cœur de la ville de Cognac pour ériger son nouveau siège.

Le site retenu pour l'implantation, un terrain arboré de 8 000 m² se trouve à la lisière immédiate du centre-ville, dans une situation privilégiée en bord de Charente, là où tout a commencé pour le Cognac.

Une position à la fois urbaine et paysagère, rappelant le lien historique du Cognac avec le fleuve, première voie d'exportation des barriques aux quatre coins du monde.



Vue de la Charente, où tout a commencé

Le choix du promoteur REDMAN, du cabinet Wilmotte & Associés Architectes et d'A40 Architectes s'est effectué par le biais d'un concours d'architecture. Treize équipes réunissant architectes et promoteurs ont été consultées, trois ont participé à la phase finale de la compétition.

« Le choix du projet s'est fait à l'unanimité au sein du BNIC car il était à même de représenter l'identité du Cognac à travers l'architecture, et d'atteindre une cohérence entre le prestige de l'appellation et la représentation de la filière »

précise Alexandre Gabriel, vice-président du BNIC.



Alexandre Gabriel,
vice-président du BNIC

« REDMAN et Jean-Michel Wilmotte ont su exprimer avec simplicité et ambition la vision qui anime notre appellation, notre fidélité au passé et notre foi dans l'avenir. Leur projet fait référence à nos origines, à cette région dans laquelle le Cognac est si profondément enraciné et attaché et qui a su se projeter dans le monde entier ».

REDMAN, PROMOTEUR BAS CARBONE DU FUTUR SIÈGE

L'agence bordelaise du promoteur REDMAN assurera le développement du projet. Un contrat de promotion immobilière lie le BNIC à REDMAN via une SCI créée en partenariat avec la Banque des Territoires. Dans ce cadre, le promoteur suit les études, dépose le permis, passe les marchés et suit l'exécution des travaux avec les cabinets d'architectes.

À l'achèvement des travaux, le bâtiment sera livré à la SCI dont le BNIC est actionnaire majoritaire.

« La qualité du produit et la démarche environnementale de la filière Cognac nous ont incités à nous pencher sur le projet du nouveau siège de l'interprofession », relate Nina Schoenmuller, directrice de REDMAN Atlantique.



Nina Schoenmuller,
directrice du groupe REDMAN Atlantique

« Véritable vitrine de l'excellence de la filière, ce projet met en valeur un savoir-faire français unique. Grâce à une architecture et à une identité singulière, il mêle parfaitement la tradition et la modernité au travers d'un projet à la fois respectueux du patrimoine, innovant et ouvert sur l'avenir. Plus qu'un lieu de travail, sa conception fait de lui un véritable lieu d'échanges, de convivialité et de rencontre où le bien-être des usagers occupe une place centrale. », conclut Nina Schoenmuller.



Nicolas Ponson, CEO et co-fondateur
du groupe REDMAN

« Le siège du BNIC incarne parfaitement notre savoir-faire en matière de projets complexes, sur-mesure, innovants, et créateurs de valeurs. En totale adéquation avec l'ADN de REDMAN, et en partenariat avec les équipes du BNIC, nous avons eu à cœur d'élaborer un projet porteur de sens, ancré et ouvert sur son territoire. Un lieu totem au service du marketing territorial et catalyseur du développement économique de la région, le futur siège du BNIC sera résolument novateur dans ses principes constructifs éco-responsables. Respectueux de la tradition, le futur siège du BNIC permettra la transition vers de nouveaux modes de travail dans un lieu collaboratif, évolutif et flexible pour le bien-être de ses usagers ».

Nicolas Ponson, CEO et co-fondateur du groupe REDMAN

WILMOTTE & ASSOCIÉS ARCHITECTES ET A40 ARCHITECTES POUR L'ARCHITECTURE

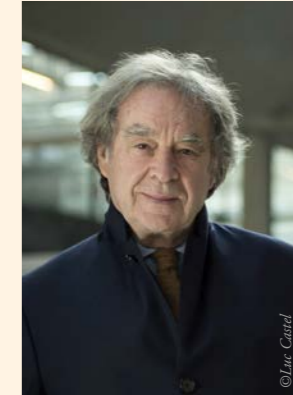
Auteur de plusieurs projets dans l'univers du luxe et de vins, Jean-Michel Wilmotte a accueilli avec enthousiasme la perspective de concevoir un projet centré sur le spiritueux :

« Le Cognac, c'est d'abord l'une des excellences françaises, un savoir-faire unique, un nom connu dans le monde entier. Ensuite, c'est le résultat d'une alchimie exceptionnelle, de siècles de recherches, un produit authentique avec une vraie personnalité : on reconnaît un Cognac d'un autre alcool ».

Jean-Michel Wilmotte connaît la ville pour y avoir déjà construit : « J'ai eu la chance de découvrir les savoir-faire qui donnent naissance à cet élixir exceptionnel. J'ai aussi bien connu Cognac, une ville magnifiquement implantée sur les bords de la Charente. Les villes spécialisées autour d'un produit sont, de mon point de vue, particulièrement intéressantes : les grandes marques se juxtaposent sur leur territoire, elles font l'identité de la région. Et j'aime la pierre de la Charente, cette matière dans laquelle la plupart des habitations et une partie entrepôts ont été bâties, qui donne une unité spécifique à l'environnement urbain. J'avais envie d'imaginer un projet qui mettrait en valeur le produit, la ville, et la visite du site n'a fait qu'accroître mon intérêt pour ce sujet ».

« Ce bâtiment sera à l'image du Cognac sobre et élégant, ancré dans le passé et ouvert sur l'avenir. Je suis très heureux de pouvoir apporter ma pierre à son histoire séculaire et de contribuer à son dynamisme et son ouverture internationale ».

ajoute l'architecte Jean-Michel Wilmotte.



Jean-Michel Wilmotte,
architecte et fondateur
de Wilmotte & Associés Architectes



Gwen Marien,
architecte et fondateur d'A40 Architectes

Wilmotte & Associés Architectes en charge de la conception et de la réalisation avec l'agence A40 Architectes. Présente dans l'équipe dès la phase concours, cette agence bordelaise suit toutes les phases de développement du futur siège du BNIC et assurera le suivi de chantier. Gwen Marien, architecte et fondateur d'A40 Architectes, précise les rôles : « Nous sommes familiers de ce type de programmes mêlant espaces de travail qualitatifs et laboratoires de recherche. Je connais bien la ville pour y avoir passé une partie de ma jeunesse. Nous apportons une touche locale à l'équipe, en complément de Jean-Michel Wilmotte, qui possède la dimension internationale requise pour une consultation architecturale de ce niveau ».

UN PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES

La **Banque des Territoires** accompagne le **BNIC** sur la structuration financière et juridique de son projet depuis trois ans. Outre les expertises techniques mises à disposition du **BNIC** tout au long de sa réflexion, la **Banque des Territoires** est aussi co-investisseur à hauteur de 29 % aux côtés du **BNIC** dans la SCI constituée spécifiquement pour réaliser et porter cette opération immobilière emblématique et structurante pour la filière du Cognac.

La **Banque des Territoires** joue ici son rôle de partenaire pour contribuer au rayonnement et à l'attractivité de la ville de Cognac qui travaille activement à la redynamisation de son centre-ville dans le cadre du programme national *Action Cœur de Ville*.

Une écriture architecturale
alliant patrimoine et modernité.





UN CAMPUS EN BORD DE FLEUVE, LA NATURE AU CENTRE

Le projet imaginé par l'équipe **REDMAN-Wilmotte & Associés Architectes** avec l'appui de l'architecte d'opération **A40 Architectes** traduit au mieux les intentions du **BNIC** en matière d'intégration au contexte, d'expression architecturale et de fonctionnalité. Ils signent à la fois un projet sobre et moderne, recourant aux matériaux traditionnels caractéristiques de la Charente.

L'architecte a pris le parti de répartir le programme dans trois bâtiments plutôt que de tout concentrer dans un seul volume, à l'instar des fermes charentaises. Chaque composante du projet se trouve clairement identifiée dans un système de campus plaçant la nature au centre.

L'implantation des bâtiments reconstitue une grande cour plantée, occupée par une série de tilleuls octogénaires présents sur le site, et qu'il était impératif pour Wilmotte de préserver, comme faisant partie du patrimoine. La diffraktion en plusieurs bâtiments laisse de la place aux espaces naturels. Une passerelle relie les différentes entités :

« Les circulations sont de véritables lieux de rencontre et de sociabilité, où s'élabore de manière informelle l'intelligence collective qui multiplie les capacités créatives de ce bâtiment ».
explique Jean-Michel Wilmotte

L'architecture recherche l'intégration en contexte sans se renier, en misant sur l'emploi de la pierre, relate M. Wilmotte : *« Le calcaire local, très clair, répond très bien au soleil, il se réchauffe visuellement avec la lumière. Nous souhaitons employer cette pierre de Charente, signature du centre historique, sans pour autant imiter les formes traditionnelles. Les éléments architecturaux cognaçais sont simples, notre projet réinterprète cette sobriété dans une forme de classicisme contemporain. Cette continuité permet de faire coexister notre projet avec des bâtiments anciens. Nous avons conservé un hangar sur la rue Alfred de Vigny pour en faire un lieu d'accueil, de formation et de dégustation. Nous allons le mettre en exergue, restaurer ses arcades et l'intégrer dans le circuit de visite ».*

Plan de masse :
3 bâtiments autour d'une cour arborée

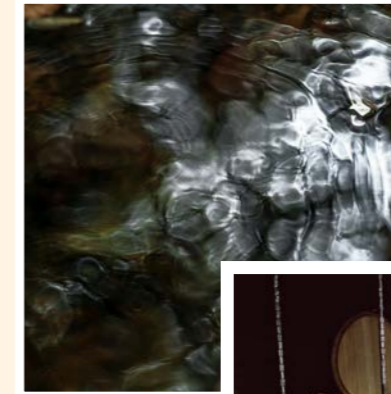
UNE EXPRESSION ARCHITECTURALE INSPIRÉE PAR LE COGNAC

L'écriture architecturale du nouveau **BNIC** privilégie l'ouverture sur la ville et sur le paysage environnant.

De grandes baies vitrées offrent des transparences à travers les bâtiments de l'est à l'ouest de la parcelle, du centre de la ville aux rives de la Charente, reflétant l'ouverture de la filière sur le monde.

Pour les utilisateurs du **BNIC**, les surfaces vitrées mettent les espaces de travail en communication directe avec la nature. Sur les parties opaques, grandes parois minérales évoquant des formations naturelles, les silhouettes de flacons de Cognac sont incisées en bas-relief. L'identité de l'appellation trouve à travers ces bouteilles une expression architecturale unique et un élément d'accueil, déployée sur les 140 mètres de la façade principale tournée vers la Charente.

Les matériaux forment un tout cohérent renvoyant à l'univers du Cognac.



**Pierre, inox,
cuivre, bois,
verre :**
une matérialité
en lien avec
celle du spiritueux

« L'unité du projet vient de la silhouette simple des bâtiments et des matériaux qu'ils emploient, empruntés au monde de la production du Cognac : la pierre de Charente des chais, de la ville ; le verre des flacons, transparent ou dépoli pour moduler la luminosité.

Un bardage bois appliqué en sous face des toitures reprend la teinte de la pierre pour créer une vraie unité d'aspect.

Le bois de chêne évoque les barriques.

On va le retrouver à l'intérieur, utilisé en revêtement de plafond dans la grande bibliothèque des flacons, par petites touches dans l'amphithéâtre, marié à des parties en acier inoxydable renvoyant aux cuves. Inox, pierre, bois, cuivre, verre, nous avons voulu rester dans un vocabulaire simple et cohérent » synthétise Jean-Michel Wilmotte.

LE PARC DES 4 ÉLÉMENTS DU COGNAC : AU-DELÀ DES CONTRAINTES, UN JEU AVEC LA PRÉSENCE DE L'EAU

Le projet tire parti de toutes les contraintes et cherche à les transformer en atout, de l'intégration des éléments existants à la prise en compte des risques d'inondation, en accord avec le PPRI (plan de prévention des risques inondation). La légère surélévation des bâtiments place leur rez-de-chaussée au-dessus de la ligne de crue centennale de la Charente. L'emprise du bâti est « transparente à l'eau », comme les parties ouest de la parcelle, réaménagée en jardins c'est-à-dire qu'elles peuvent durant les crues être inondées sans perturber le fonctionnement du bâtiment. Le paysage qui l'entoure prend un aspect particulier propre à ces périodes de hautes-eaux.

En dehors des crues, l'eau est présente de façon permanente dans le jardin du **BNIC**, suivant la volonté de l'architecte et du paysagiste, Frédéric-Charles Aillet, de l'agence Sempervirens. Pour Jean-Michel Wilmotte « *un jardin doit toujours avoir un plan d'eau* ».

« Le président du BNIC évoquait lors du concours les quatre éléments fondamentaux pour la fabrication du Cognac : l'eau, la terre, la roche, et le feu de la distillation, qui évoque l'alchimie, la magie du processus »,
raconte Frédéric-Charles Aillet.

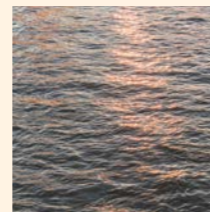
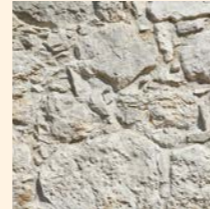
La terre, la roche apparaissent sous différentes formes dans des petits salons du jardin qui renvoient aux six terroirs qui constituent l'appellation : Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois et Bois Ordinaires ou à Terroirs.

L'aménagement de ces espaces s'appuie sur la tranche géologique, avec un béton de terre qui restitue la granulométrie et la colorimétrie des leurs sols caractérisant les six terroirs.

L'eau et le feu : des bassins paysagers sont positionnés au sud et à l'ouest du bâtiment principal. La réflexion du soleil sur le plan d'eau évoque le feu de la distillation, de la tonnellerie et de la chaudronnerie. Le frémissement de l'eau reflétera la lumière flammée dans les espaces intérieurs et contre la façade du bâtiment, apportant une illumination naturelle évoluant au grès des saisons et des heures de la journée.



Frédéric-Charles Aillet,
Paysagiste-Urbaniste,
Fondateur Gérant de Sempervirens



© F.-C. Aillet/Sempervirens



© F.-C. Aillet/Sempervirens

Vue de l'entrée principale
et de ses engravures reprenant le profil
des flacons de Cognac



© Redman Wilmotte & Associés Architectes

Vue depuis la rue Alfred de Vigny :
la passerelle laissant une vue ouverte
sur les tilleuls octogénaires



LE CALENDRIER ET PROCHAINES ÉTAPES

2025

2025 : DATE DE FIN ESTIMÉE
DES TRAVAUX

2023

MARS 2023 : COMMUNICATION SUR LE PROJET
ARCHITECTURAL
JUN 2023 : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
SEPTEMBRE 2023 : DÉBUT DE LA CONSTRUCTION

2022

AVRIL 2022 : CHOIX DE L'ÉQUIPE
OCTOBRE 2022 : ACHAT DU PREMIER TERRAIN
OCTOBRE 2022 : LANCEMENT DES FOUILLES

2021

JANVIER 2021 : ANNONCE DU PROJET
JUILLET 2021 : LANCEMENT DE LA COMPÉTITION
JUILLET 2021 : DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE



©F.-C. Aillet/Sempervirens

ÉCO-CONCEPTION & PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

Un bâtiment vertueux visant 4 certifications et labels :

HQE
BÂTIMENT
DURABLE



Osmoz
Engagés pour la qualité

**E+
C-**
ÉNERGIE
POSITIVE &
RÉDUCTION
CARBONE

CHIFFRES CLÉS

UN MARCHÉ À 18,4 MILLIONS D'EUROS

6 600 m² DE SURFACE UTILE RÉPARTIE SUR TROIS BÂTIMENTS

*Bâtiment A***2 000 m²***Bâtiment B***1 300 m²***Bâtiment C***3 300 m²**

15 000 m² *de terrain arboré*

10 TILLEULS OCTOGÉNAIRES CONSERVÉS

*autour desquels
s'est conçu le projet*



© BNIC / Aurélien Terrade

LE COGNAC, UNE ICÔNE MONDIALE

Chaque année, des millions de bouteilles font résonner le nom de Cognac aux quatre coins de la planète, où l'appellation est autant symbole de l'art de vivre à la française qu'icône de mode et de culture urbaine. Vecteur du *soft power* français, le succès international du Cognac profite à l'économie régionale et nationale.

Il pèse à lui seul un quart des excédents économiques des vins et spiritueux, le deuxième secteur d'exportation en valeur absolue après l'aéronautique.

Apparue dès les premiers développements du Cognac, la vocation internationale de l'eau-de-vie charentaise n'a cessé de s'amplifier au point qu'aujourd'hui 98 % de la production est exportée. Les USA et la Chine sont les deux grands moteurs de la consommation, avec respectivement 50 et 25 % des exportations. Ils entraînent à leur suite leurs aires d'influences, en Afrique, ou dans le reste de l'Asie, suscitant une demande bien supérieure à l'offre.

Plus d'informations sur Cognac.fr

FICHE TECHNIQUE

BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac

MAÎTRE D'OUVRAGE

SCI dont le BNIC est l'actionnaire majoritaire

ARCHITECTE ET ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Wilmotte & Associés Architectes, *Architecte de l'opération*
MOE : A40 Architectes

PAYSAGISTE

SEMPERVIRENS LANDSCAPERS

BET TCE / STRUCTURE BOIS / FLUIDES

EDEIS

BET ACOUSTIQUE

LASA

BET ENVIRONNEMENTAL

VIZEA

ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

VPEAS

CONTRÔLE TECHNIQUE ET SPS

BTP Consultants

OPC

COORPIBAT

GESTION DÉCHETS DE CHANTIER

Tri'N'Collect

GRAPHISME

Thomas ROBERT



Vue de l'entrée principale et de ses engravures reprenant le profil des flacons de Cognac

À PROPOS

BNIC



Le BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac, représente, développe et protège l'Appellation d'Origine Contrôlée Cognac en France et dans le monde.

Dans près de 150 pays où le Cognac est présent, cette AOC confère au consommateur la garantie d'une eau-de-vie d'exception. Composé à parité de professionnels de la viticulture et du négoce, le BNIC est le lieu de concertation et de décision de près de 4 300 viticulteurs et bouilleurs de cru, 120 bouilleurs de profession et 265 négociants de l'appellation.

Le BNIC agit au service de l'intérêt de ceux qui font le Cognac et de ceux qui le consomment, dans une préoccupation constante de responsabilité vis-à-vis de tous les publics de l'appellation.

cognac.fr/bnic

GRUPE REDMAN

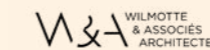


Acteur engagé dans l'immobilier depuis près de 15 ans, REDMAN est une société à mission dont la raison d'être vise le développement de villes bas carbone et inclusives. Depuis 2020, il est également le premier et le seul promoteur immobilier français à avoir obtenu la très convoitée certification B Corp™.

Le Groupe exerce ses activités à travers trois lignes de métier : la promotion immobilière (métier historique du groupe) pour les secteurs tertiaire, résidentiel et hospitality, investisseur-exploitant dans le secteur de l'hôtellerie et celui investisseur foncier pour les territoires à travers sa foncière Essentiel. Il opère sur l'ensemble du territoire hexagonal avec des antennes à Paris, Lyon, Bordeaux, Aix-en-Provence et Montpellier, ainsi qu'en Afrique à Dakar. Depuis sa création, Le Groupe REDMAN s'inscrit durablement dans une démarche responsable, respectueuse de l'humain, du vivant et de l'environnement.

www.redman.fr

WILMOTTE & ASSOCIÉS ARCHITECTES



Fondée par l'architecte, urbaniste, designer et académicien Jean-Michel Wilmotte, l'agence Wilmotte & Associés Architectes réunit aujourd'hui 270 collaborateurs, et mène plus de 100 projets dans 30 pays.

A la fois engagés dans la préservation du patrimoine architectural et résolument tournés vers l'avenir, Jean-Michel Wilmotte et ses équipes partagent une approche et un savoir-faire avec les futurs architectes à travers la Fondation Wilmotte créée en 2005 et le Prix W, un concours international autour de la reconversion du bâti ancien suivant le concept de greffe contemporaine.

Récompensée par de nombreux prix internationaux, l'agence Wilmotte & Associés figure depuis 2010 dans le classement des 100 plus grands cabinets d'architecture du monde, selon l'étude réalisée par le magazine anglais Building Design.

www.wilmotte.com

A40 ARCHITECTES



A40 Architectes imagine et réalise une architecture pragmatique et résiliente pour les besoins de secteurs exigeants tels que l'industrie, la santé, le sport ou encore l'éducation.

Depuis 2002, rigueur, polyvalence et créativité sont les maîtres mots d'A40 Architectes pour exceller dans le management de projets. L'agence répond ainsi aux besoins des maîtres d'ouvrage en conjuguant écoute active, efficacité, innovation et engagement environnemental.

Aujourd'hui, A40 Architectes est une équipe de quinze collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires regroupée autour de Gwen Marien, président fondateur de l'agence. Son savoir-faire s'exerce dans toute la région Nouvelle-Aquitaine, en France et également à l'international.

www.a40architectes.com

SEMPERVIRENS



Frédéric-Charles AILLET est un paysagiste-urbaniste, fondateur de l'agence internationale SEMPERVIRENS qui signifie toujours vert en latin. L'agence a réalisé les jardins de la nouvelle ambassade de France de Tokyo et travaille actuellement sur la conception des jardins du campus de la nouvelle Université Française d'Égypte au Caire.

Il développe des projets de parcs et de jardins néo-romantiques. Ses projets magnifient la force de la nature et les éléments naturels mis en contraste par rapport à l'humanité. Comme pour Le Parc Des 4 éléments du Cognac, ses conceptions jouent et magnifient : la course du soleil, le vent, le cycle de l'eau ainsi que la beauté de la lutte pour la vie.

Sa vocation pour l'art des jardins et sa volonté de créer le bureau d'études SEMPERVIRENS ont pris naissance pour protéger l'environnement et la biodiversité.

www.sempervirens.fr

BANQUE DES TERRITOIRES



Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr



BNIC
COGNAC
FRANCE

CONTACTS PRESSE

PRESSE RÉGIONALE, VINS ET SPIRITUEUX

BNIC

L. CAUTE

+33 (0)6 86 38 57 09

lcaute@bnic.fr

A. DELBARRE

+33 (0)6 38 72 01 29

adelbarre@bnic.fr

PRESSE ARCHITECTURE ET DESIGN

AGENCE 14 SEPTEMBRE

L. SERGEANT

+33 (0)6 08 75 74 24

laurasergeant@14septembre.com

WWW.COGNAC.FR

